



PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS VERBAL

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 AVRIL 2012

Procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 avril 2012 du Conseil de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tenue au Centre Harpell situé au 60, rue Saint-Pierre. Lors de cette séance, sont présents :

- Monsieur le Maire, Francis Deroo
- Madame la conseillère Paola L. Hawa
- Messieurs les conseillers Jay Van Wagner, Gerry Lavigne, James Anderson et Michel Bouassaly;

Le directeur général, M. Martin Bonhomme.

Monsieur le conseiller Ryan Young est absent.

Monsieur le Maire Francis Deroo agit comme président de la présente séance.

Mme Lucie Gendron, greffière par intérim, agit comme secrétaire de la présente séance.

À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

04-108-12 Ouverture de la séance

Il est proposé par Paola L. Hawa

Appuyé par James Anderson

D'ouvrir la séance extraordinaire du 30 avril 2012. Il est 18 h

Adoptée à l'unanimité.

04-109-12 Nomination de M. Martin Bonhomme à titre de secrétaire de l'assemblée du 14 mai 2012

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne

Appuyé par J. Van Wagner

De nommer M. Martin Bonhomme à titre de secrétaire de l'assemblée du 14 mai 2012.

Adoptée à l'unanimité.

04-110-12 Ordre du jour

Il est proposé par Michel Bouassaly
Appuyé par Jay Van Wagner

D'adopter l'ordre du jour ci-dessous :

Adoptée à l'unanimité.

1. Ouverture de la séance

- 04-108-12 Ouverture de la séance
- 04-109-12 Nomination de M. Martin Bonhomme à titre de
secrétaire de l'assemblée du 14 mai 2012
- 04-110-12 Ordre du jour

2. Période de questions allouée aux personnes présentes

3. Adoption de procès-verbaux du conseil

- 04-111-12 Adoption de procès-verbaux

4. Développement communautaire

- 04-112-12 Demande de permis de réunion auprès de la Régie
des Alcools, des courses et des jeux du Québec afin
de servir des boissons alcoolisées lors de la
rencontre des employés de la Ville
- 04-113-12 Autorisation de marcher dans certaines rues de la
Ville (March-O-Don) organisé par des enseignantes
de l'école du Bout-de-l'Isle jeudi le 3 mai 2012

5. Ressources humaines

- 04-114-12 Embauche de la Directrice des affaires juridiques -
Greffière
- 04-115-12 Nomination du Coordonnateur au Service des
travaux publics

6. Dépôt de documents

7. Certificats de crédit

- 04-116-12 Levée de la séance

**2. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX PERSONNES
PRÉSENTES**

Les principales questions ou commentaires formulés parmi les personnes présentes lors de la séance se résument comme suit :

Identification de la personne présente	Résumé de l'objet principal de l'intervention
Jean-Claude Provost 129 Ste-Anne, SADB	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rencontre de fin d'année ▪ Contrat de travail des personnes embauchées

3. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL

04-111-12 Adoption de procès-verbaux

ATTENDU QUE la greffière intérimaire de la Ville a préparé le document suivant :

1. le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 10 avril 2012;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne
Appuyé par Michel Bouassaly

D'adopter le procès-verbal ci-dessus mentionné et préparé par la greffière intérimaire de la Ville.

Adoptée à l'unanimité.

4. DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

04-112-12 Demande de permis de réunion auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec afin de servir des boissons alcoolisées lors de la rencontre des employés de la Ville

ATTENDU la nécessité de procéder à une demande de permis de réunion auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec afin de servir des boissons alcoolisées lors de la rencontre des employés de la Ville;

ATTENDU les recommandations de la Greffière afin d'obtenir le permis de réunion;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne
Appuyé par Michel Bouassaly

De procéder à une demande de permis de réunion auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec afin de servir des boissons alcoolisées lors de la rencontre des employés de la Ville.

D'autoriser la Greffière de la Ville, Me Lucie Gendron, à signer pour et au nom de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tout document donnant effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

04-113-12 Autorisation de marcher dans certaines rues de la Ville (March-O-Don) organisé par des enseignantes de l'école du Bout-de-l'Isle jeudi le 3 mai 2012

ATTENDU QUE le March-O-Don est organisé au profit de la bibliothèque de l'école du Bout-de-l'Isle;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly
Appuyé par Paola L. Hawa

D'autoriser les élèves de l'école du Bout-de-l'Isle à marcher dans les rues du quartier selon le plan annexé à la présente, jeudi le 3 mai à 12h45 afin d'amasser des fonds pour la bibliothèque de l'école.

Adoptée à l'unanimité.

5. RESSOURCES HUMAINES

04-114-12 Embauche de la Directrice des affaires juridiques - Greffière

ATTENDU QU' un comité de sélection a été formé afin de combler le poste et était composé de Monsieur le Maire, Madame la conseillère, Paola L. Hawa, Monsieur le conseiller James Anderson et M. Martin Bonhomme, Directeur général ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par James Anderson
Appuyé par Michel Bouassaly

De nommer Me Lucie Gendron, Directrice des affaires juridiques et greffière.

Les conditions de travail de cette employée sont celles prévues à l'entente individuelle de travail datée du 30 avril 2012 conservée aux archives municipales et dont le conseil approuve le contenu.

Que le Directeur général, Martin Bonhomme soit autorisé à signer le contrat individuel de travail de Me Lucie Gendron.

D'autoriser la dépense et le paiement du salaire de Me Gendron à même le poste budgétaire numéro 02-141-00-140 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

04-115-12 Nomination du Coordonnateur au Service des travaux publics

ATTENDU les recommandations du Directeur général à l'effet de nommer un Coordonnateur au Service des travaux publics ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne
Appuyé par James Anderson

De nommer M. Marcel Paquet à titre de Coordonnateur au Service des travaux publics.

Les conditions de travail de M. Paquet sont celles prévues tel que plus amplement décrit au document « Conditions et avantages des cadres de direction et des cadres administratifs de la Ville de Montréal » adopté par le comité exécutif de la Ville de Montréal le 21 janvier 2004 par sa résolution CE04 0795, et modifié le 20 avril 2005 par sa résolution CE05 0727 pour valoir comme si au long récité.

M. Paquet est soumis à la « Politique de rémunération et d'avantages sociaux des cadres de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue ». Son niveau salarial est le groupe 13, niveau 1, son salaire annuel est fixé à 67 500 \$. Les mouvements de niveau seront sur une base annuelle de 12 mois à compter de sa nomination.

M. Paquet est soumis à une période d'essai de onze (11) mois à compter de son entrée en fonction.

D'autoriser la dépense et le paiement du salaire de M. Marcel Paquet à même le poste budgétaire numéro 02-310-00-140 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

6. DÉPÔT DE DOCUMENTS

La greffière dépose :

- **Le certificat de signification de l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire attestant la réception de l'avis requis par l'article 323 de la *Loi sur les cités et villes* par tous les membres du conseil, dont l'original est joint en annexe « A »;**

7. CERTIFICATS DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie que la Ville dispose des crédits suffisants pour les dépenses autorisées par les résolutions suivantes :

04-114-12

04-115-12

Le 1^{er} mai 2012,

Michael Finnerty
Trésorier

04-116-12 Levée de la séance

Il est proposé par Jay Van Wagner
Appuyé par Michel Bouassaly

De lever la présente séance extraordinaire. Il est 18 h 07

Adoptée à l'unanimité.

Francis Deroo
Maire

M^e Lucie Gendron, avocate
Greffière

*L'original du présent procès-verbal ainsi que les annexes et documents connexes sont
conservés aux archives municipales, plus précisément dans le dossier numéro
102-102-0128*